

Mission de formateur académique CASNAV
Dossier EFIV (Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs)

Intitulé court
de l'emploi :

Formateur académique CASNAV

Implantation :

Rectorat de l'Académie de Toulouse

Profil attendu :

Professeur des écoles

Description
de la fonction :

La mission de formateur académique du CASNAV est à pourvoir au 1^{er} septembre 2017

Environnement et contexte :

Ces missions dans l'Académie de Toulouse s'inscrivent dans le cadre de la circulaire n° 2012-143 du 2 octobre 2012, parue au B.O. n° 37 du 11 octobre 2012 et régissant l'organisation des Centres Académiques pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de Voyageurs (CASNAV) et de la circulaire n°2012-142 du 2 octobre 2012 relative à la scolarisation et à la scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (B.O. n°37 du 11 octobre 2012).

Missions principales :

- En collaboration avec les DASEN, coordination de l'action des départements et du travail des chargés de missions départementaux.
- Participation aux groupes de pilotage départementaux sur la scolarisation des Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs.
- Constitution de tableaux de bord quantitatifs et qualitatifs sur le public des EFIV.
- Constitution d'un vivier de personnes ressources à partir des personnels des départements et des établissements de référence.
- Collaboration pour la mise en place des tableaux de bord départementaux et régionaux concernant le public des EFIV.
- Participation, le cas échéant, aux groupes de travail avec les partenaires institutionnels et associatifs, par exemple pour la révision du schéma départemental des aires d'accueil des gens du voyage ou le plan de lutte contre l'illettrisme.
- **Missions de formation :**
- Conception, organisation et animation de stages, journées d'information et réunions, à destination des personnels de l'éducation nationale du premier et du second degré travaillant auprès des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV), ou d'associations travaillant dans ce domaine.
- Participation, le cas échéant, à la formation initiale et continue des professeurs d'école, de collège et de lycée.
- Formation des personnels de l'Éducation Nationale et le cas échéant d'autres organismes agréés comme centres d'examen, comme correcteurs/examineurs du Diplôme d'Études en Langue Française (DELFF).
- Actions de recherche et de formation à la demande d'IEN, d'écoles (animations pédagogiques), d'établissements scolaires (FIL), d'institutions ou d'organismes locaux ou nationaux.

- Le cas échéant, production d'outils de travail et d'information (par exemple ARED, fiches Eduscol, *Le Lien*, etc.).
- **Examens et concours :**
- Participation à l'organisation de l'examen du Diplôme d'Etudes en Langue Française (DELFF scolaire) au niveau académique.
- Participation, le cas échéant, aux jurys DELFF dans l'académie
-
- **Gestion de ressources :**
- Gestion du fonds documentaire du CASNAV, accueil et conseil des collègues.
- Gestion des ressources allouées au CASNAV en direction des établissements (par exemple dotation de matériel aux écoles).

Précisions
particulières
relatives au
poste

Profil attendu : Professeur des écoles

Mission à pourvoir au 1^{er} septembre 2017

Procédure à
suivre pour
candidater :

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, d'une lettre de motivation doivent être envoyées **pour le 1^{er} mars** à Laurence Cicière, directrice du CASNAV (courriel : laurence.cicière@ac-toulouse.fr).

Les candidats préciseront dans l'en-tête de leur courriel : « Formateur académique CASNAV suivi de leur nom et prénom »